RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00370
Numéro SIREN : 401 817 507
Nom ou dénomination : SAS DU LITTORAL

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2020 sous le numéro de dépôt 7173

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT :

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
17 DEC. 2020
N° 2020/412

« SAS DU LITTORAL »
Société par actions Simplifiée
Au capital de 10.000 €uros
89, Rue des Eglantiers – C/O Mr Yves DELIEUVIN
Les Parcs de Valescure – Ilot 5
83700 SAINT-RAPHAEL

RCS FREJUS 401.817.507. – 2000 B 370

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS du LITTORAL** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 89 Rue des Eglantiers 83700 SAINT RAPHAEL — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 0 1 8 1 7 5 0 7 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	42	AC	42		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 467 833	AC		1 467 833	1 172 333
	Constructions	AP	3 296 215	AQ	3 063 341	232 874	267 987
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 412	AS	1 412		
	Autres immobilisations corporelles	AT	13 717	AU	13 717		14 332
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	484 419	CV		484 419	483 419
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	**5 263 638**	BK	**3 078 512**	**2 185 126**	**1 938 071**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			909
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	282 501	BY		282 501	
	Autres créances (3)	BZ	4 555 420	CA		4 555 420	4 234 211
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	383 556	CG		383 556	53 085
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 533	CI		2 533	1 560
	TOTAL (III)	CJ	**5 224 009**	CK		**5 224 009**	**4 289 765**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**10 487 647**	1A	**3 078 512**	**7 409 135**	**6 227 836**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise **SAS du LITTORAL** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 347 480	4 952 176
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**914 392**	**895 304**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**6 272 871**	**5 858 480**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	406 858	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	554 757	317 748
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 872	51 346
	Dettes fiscales et sociales	DY	119 776	261
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 136 263**	**369 356**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**7 409 135**	**6 227 836**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	810 705	369 356
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS du LITTORAL** — Néant ☐*

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services *	FG	1 252 417	FH	FI	1 252 417	1 030 689
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 252 417**	FK	FL	**1 252 417**	**1 030 689**
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	31 000	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	**1 283 418**	**1 030 689**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	137 821	126 045
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	63 979	41 412
	Salaires et traitements *				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	163 675	159 833
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	1	4
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	**365 474**	**327 293**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	**917 943**	**703 396**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	293 423	354 896
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	**293 423**	**354 896**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 887	1 012
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	**2 887**	**1 012**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	**290 535**	**353 885**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	**1 208 478**	**1 057 281**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise **SAS du LITTORAL** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		56 082
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	9 645	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**9 645**	**56 082**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 645	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**9 645**	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		**56 082**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	294 087	218 059
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**1 586 485**	**1 441 668**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**672 093**	**546 364**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**914 392**	**895 304**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY	
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	31 000
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
HB - PDTS DE CESSION DES ELEMENTS D ACTIFS		9 645
HF - VNC DES ELEMENTS D ACTIFS CEDES	9 645	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS du LITTORAL** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	282 501		282 501		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 025		9 025		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	4 536 614		4 536 614		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	9 781		9 781		
Charges constatées d'avance		VS	2 533		2 533		
TOTAUX		VT	**4 840 453**	VU	**4 840 453**	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	406 858	81 299	325 559	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	292 500	292 500		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 872	54 872		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	81 839	81 839		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	36 430	36 430		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 507	1 507		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	262 257	262 257		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**1 136 263**	VZ **810 705**	**325 559**	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	6 742	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS du LITTORAL** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	895 304
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	**895 304**

AFFECTATIONS (1)

Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	395 304
Dividendes	ZE	500 000
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	**895 304**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	66 141	81 261
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 620)	XQ	620	451
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	46 221	9 531
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	24 839	34 801
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	**137 821**	**126 045**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	63 979	41 412
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	**63 979**	**41 412**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	250 483	206 140
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	28 722	18 874
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *	ØB		
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	1,32 %	1,47 %

- Numéro de centre de gestion agréé * XP
- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 — ZR : 1
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice — RG
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI — RH

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	973 820	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD	1 379 105	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH : 1

N° SIRET de la société mère du groupe — JJ : 401817507000023

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuation d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence aux dispositions inscrites dans le plan comptable général 1999 et en tenant compte des modifications postérieures des réglements comptables du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

- Amortissements : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'utilisation.

- Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changements de méthodes comptables :

- En matière d'amortissements par composants :

Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités : Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Intégration fiscale : constatation chez la mère des restitutions d'impôts :

Depuis le 1er janvier 2009, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.
Le périmètre du groupe intégré dont elle est la société mère est le suivant :

- SCI SATAC

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'avantage fiscal résultant de l'application de ce régime bénéficie à la société tête de groupe.
L'impôt comptabilisé et pris en charge par la société comprend :

- L'impôt qui aurait été réellement dû si cette dernière avait été imposée séparément soit 281 928 euros au titre de l'exercice.
- Le complément d'impôt résultant de l'application du régime d'intégration fiscale soit 12 159 euros au titre de l'exercice.

Information au titre d'un évènement post-clôture :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

Information au titre de l'impact du Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la date de clôture :

Conformément aux dispositions de PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.
A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (le 30/04/2020), l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.
L'entreprise estime également que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause, et ce, malgré la mise en redressement judiciaire d'un de ses locataires La Halle.

Présentation des comptes annuels :

L'entreprise ayant au moins deux des trois critères suivants :
. un total de bilan inférieur ou égal à 3 650 000 euros
. un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 7 300 000 euros
. un nombre de salariés inférieur ou égal à 50,
Il a été appliqué l'annexe simplifiée en fonction de ces critères.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	42					42
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42					42
CORPORELLES						
Terrains	1 172 333		295 500			1 467 833
Constructions sur sol propre	3 143 434		123 874			3 267 308
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement	28 907					28 907
Instal technique, matériel outillage industriels	1 412					1 412
Instal., agencement, aménagement divers	8 091					8 091
Matériel de transport	21 633				21 633	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 626					5 626
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 381 436		419 374		21 633	4 779 177
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	483 419		1 000			484 419
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	483 419		1 000			484 419
TOTAL	4 864 897		420 374		21 633	5 263 638

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	42			42
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**42**			**42**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	2 875 447	158 987		3 034 434
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	28 907			28 907
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 412			1 412
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 091			8 091
	Matériel de transport	7 301	4 687	11 988	
	Matériel de bureau, mobilier	5 626			5 626
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 926 784**	**163 675**	**11 988**	**3 078 470**
	TOTAL	**2 926 826**	**163 675**	**11 988**	**3 078 512**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	282 501	282 501	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 025	9 025	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	4 536 614	4 536 614	
	Débiteurs divers	9 781	9 781	
	Charges constatées d'avances	2 533	2 533	
	TOTAL DES CREANCES	**4 840 453**	**4 840 453**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	406 858	81 299	325 559	
	Emprunts et dettes financières divers	292 500	292 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	54 872	54 872		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	81 839	81 839		
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 430	36 430		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 507	1 507		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	262 257	262 257		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 136 263**	**810 705**	**325 559**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 742			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

NEANT

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | 31/12/2019

Total des Charges à payer		**58 280**
Emprunts et dettes financières divers		**2 577**
INTERETS COURUS - CHARGES	*2 577*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**54 196**
FRS - FACTURES NON PARVENUES	*54 196*	
Dettes fiscales et sociales		**1 507**
ETAT CHARGES A PAYER	*1 507*	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		**93 594**
Autres créances clients		**37 200**
CLIENTS FACT A ETABLIR	*37 200*	
Autres créances		**56 394**
INTERETS COURUS - PRODUITS	*56 394*	

GROUPE INTER EXPERTS
Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

51, rue Jules Barbier
83700 SAINT-RAPHAEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

SAS « DU LITTORAL »
Au capital de 10 000 Euros
89, rue des Eglantiers
Les Parcs de Valescure 5
83700 SAINT-RAPHAEL
RCS FREJUS 401 817 507

A l'assemblée générale de la société SAS du Littoral,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S DU LITTORAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 4 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

COMPAGNIE REGIONALE
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes : votre société a acquis 10 % de la SAS Colibri pour une valeur de 1 000 euros.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

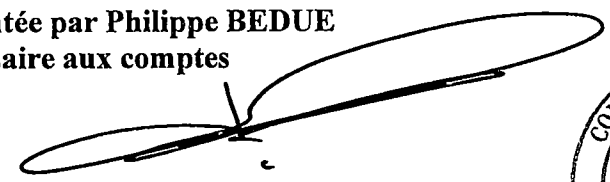
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Raphaël,
Le 10 juin 2020

S.A. GROUPE INTER-EXPERTS
Représentée par Philippe BEDUE
Commissaire aux comptes





ANNEXE :
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	42	42		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 467 833		1 467 833	1 172 333
	Constructions	3 296 215	3 063 341	232 874	267 987
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 412	1 412		
	Autres immobilisations corporelles	13 717	13 717		14 332
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	484 419		484 419	483 419
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**5 263 638**	**3 078 512**	**2 185 126**	**1 938 071**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				909
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	282 501		282 501	
	Autres créances	4 555 420		4 555 420	4 234 211
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	383 556		383 556	53 085
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 533		2 533	1 560
	TOTAL (III)	**5 224 009**		**5 224 009**	**4 289 765**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**10 487 647**	**3 078 512**	**7 409 135**	**6 227 836**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 5- 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 347 480	4 952 176
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**914 392**	**895 304**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**6 272 871**	**5 858 480**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	406 858	
	Emprunts et dettes financières divers	554 757	317 748
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 872	51 346
	Dettes fiscales et sociales	119 776	261
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 136 263**	**369 356**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**7 409 135**	**6 227 836**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	914 391,76	895 304,27
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	810 705	369 356
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 252 417		1 252 417	1 030 689
	Montant net du chiffre d'affaires	**1 252 417**		**1 252 417**	**1 030 689**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			31 000	
	Autres produits			1	
	Total des produits d'exploitation (1)			**1 283 418**	**1 030 689**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			137 821	126 045
	Impôts, taxes et versements assimilés			63 979	41 412
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			163 675	159 833
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1	4
	Total des charges d'exploitation (2)			**365 474**	**327 293**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**917 943**	**703 396**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018
		RESULTAT D'EXPLOITATION	917 943	703 396
Opéra. comm.		Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	293 423	354 896
		Total des produits financiers	**293 423**	**354 896**
CHARGES FINANCIERES		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 887	1 012
		Total des charges financières	**2 887**	**1 012**
		RESULTAT FINANCIER	**290 535**	**353 885**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 208 478**	**1 057 281**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	9 645	56 082
		Total des produits exceptionnels	**9 645**	**56 082**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 645	
		Total des charges exceptionnelles	**9 645**	
		RESULTAT EXCEPTIONNEL		**56 082**
		PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	294 087	218 059
		TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	**1 586 485** **672 093**	**1 441 668** **546 364**
		RESULTAT DE L'EXERCICE	**914 392**	**895 304**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 5 20
cac@giefr.com
Siret : 380 553 844 00061

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuation d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence aux dispositions inscrites dans le plan comptable général 1999 et en tenant compte des modifications postérieures des réglements comptables du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

- **Amortissements** : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'utilisation.

- **Les méthodes d'évaluation** retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changements de méthodes comptables :

- En matière d'amortissements par composants :

Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités : Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Intégration fiscale : constatation chez la mère des restitutions d'impôts :

Depuis le 1er janvier 2009, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.
Le périmètre du groupe intégré dont elle est la société mère est le suivant :

- SCI SATAC

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'avantage fiscal résultant de l'application de ce régime bénéficie à la société tête de groupe.
L'impôt comptabilisé et pris en charge par la société comprend :

- L'impôt qui aurait été réellement dû si cette dernière avait été imposée séparément soit 281 928 euros au titre de l'exercice.
- Le complément d'impôt résultant de l'application du régime d'intégration fiscale soit 12 159 euros au titre de l'exercice.

Information au titre d'un évènement post-clôture :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Pa rconséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

Information au titre de l'impact du Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la date de clôture :

Conformément aux dispositions de PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.
A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (le 30/04/2020), l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.
L'entreprise estime également que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause, et ce, malgré la mise en redressement judiciaire d'un de ses locataires La Halle.

Présentation des comptes annuels :

L'entreprise ayant au moins deux des trois critères suivants :
. un total de bilan inférieur ou égal à 3 650 000 euros
. un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 7 300 000 euros
. un nombre de salariés inférieur ou égal à 50,
Il a été appliqué l'annexe simplifiée en fonction de ces critères.

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	42					42
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**42**					**42**
CORPORELLES	Terrains	1 172 333		295 500			1 467 833
	Constructions sur sol propre	3 143 434		123 874			3 267 308
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	28 907					28 907
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 412					1 412
	Instal., agencement, aménagement divers	8 091					8 091
	Matériel de transport	21 633				21 633	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 626					5 626
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4 381 436**		**419 374**		**21 633**	**4 779 177**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	483 419		1 000			484 419
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**483 419**		**1 000**			**484 419**
	TOTAL	**4 864 897**		**420 374**		**21 633**	**5 263 638**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieir.com
Siret : 380 953 844 00061

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	42			42
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**42**			**42**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	2 875 447	158 987		3 034 434
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	28 907			28 907
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 412			1 412
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 091			8 091
	Matériel de transport	7 301	4 687	11 988	
	Matériel de bureau, mobilier	5 626			5 626
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 926 784**	**163 675**	**11 988**	**3 078 470**
	TOTAL	**2 926 826**	**163 675**	**11 988**	**3 078 512**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51 rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieir.com
Siret 380 553 844 00061

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	282 501	282 501	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 025	9 025	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	4 536 614	4 536 614	
	Débiteurs divers	9 781	9 781	
	Charges constatées d'avances	2 533	2 533	
	TOTAL DES CREANCES	**4 840 453**	**4 840 453**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	406 858	81 299	325 559	
	Emprunts et dettes financières divers	292 500	292 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	54 872	54 872		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	81 839	81 839		
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 430	36 430		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 507	1 507		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	262 257	262 257		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 136 263**	**810 705**	**325 559**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 742			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

NEANT

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieir.com
Siret : 380 953 844 00061

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2019**

Total des Charges à payer		**58 280**
Emprunts et dettes financières divers		**2 577**
INTERETS COURUS - CHARGES	*2 577*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**54 196**
FRS - FACTURES NON PARVENUES	*54 196*	
Dettes fiscales et sociales		**1 507**
ETAT CHARGES A PAYER	*1 507*	

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		**93 594**
Autres créances clients		**37 200**
CLIENTS FACT A ETABLIR	*37 200*	
Autres créances		**56 394**
INTERETS COURUS - PRODUITS	*56 394*	

COMPAGNIE REGIONALE
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gie.fr.com
Siret : 380 953 844 00061
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

DETAIL DES CHARGES A PAYER :		**58 279.91**
. Intérêts sur C/C	2 577.18	
. Prestation holding	48 120.00	
. FNP Honoraires 2019	1 395.73	
. FNP CAC	4 680.00	
. Solde CVAE	1 507.00	

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR :		**93 593.55**
. FAE Figest	37 200.00	
. Intérêts sur C/C	56 393.55	

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gieir.com
Siret : 380 953 844 00061

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**2 533**
CCA VEOLIA - EAU		104	
SITES COMMERCIAUX		123	
SRVHB		1 333	
ORANGE		31	
CORRESPONDANCE DE L ENSEIGNE		910	
NICE MATIN		30	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**2 533**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@groupe-fr.com
Siret : 380 933 844 00061

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2019
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

COMPAGNIE REGIONALE
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gie.fr.com
Siret : 380 953 844 00061
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**100,00**	**100,0000**	**10 000,00**

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution SCI de l'Intendance		4 500 000	
Caution solidaire SCI Renault Minute Saint Raphaël		332 637	
Caution SCI NTE		1 044 658	
Caution SCI Garage du Font Mourier		244 084	
Caution SCI NTO		915 849	
		7 037 227	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**7 037 227**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
81, rue J. Barsiet
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@giefr.com
Siret : 380 953 844 00061

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**								
	31/12/2019	**31/12/2018**	**%**	**%**	**31/12/2019**	**31/12/2018**	**%**	**%**
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur GIE	3 900	3 900	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur GIE								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**3 900**	**3 900**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**3 900**	**3 900**	*100,00*	*100,00*				

COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@gie.fr.com
Siret : 380 953 844 00061

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2019**

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI SATAC	10 000	1 290 369	99,99	237 387	237 387
SARL YD AMENAGEMENT	15 245	704 652	99,90	223 213	223 213
SCI ABCS	8 000	521 343	51,00	4 080	4 080
SCI GARAGE DU FONT MOURIER			95,00	7 600	7 600
SCI ABCS LES GENETS	2 000	(161 393)	51,00	1 020	1 020
SCI RMST	2 000	(98 360)	51,00	1 020	1 020
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI INTENDANCE	2 000	85 846	15,00	300	300

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI SATAC			600 709	291 804	199 980
SARL YD AMENAGEMENT			243 278	134 010	49 550
SCI ABCS			92 792	53 269	
SCI GARAGE DU FONT MOURIER	549 544	244 084		(12 721)	
SCI ABCS LES GENETS	280 094			(47 496)	
SCI RMST	247 871	332 636	78 047	697	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI INTENDANCE	759 517	4 500 000	695 396	147 987	

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Barbier
83700 ST RAPHAËL
Tél. 04 94 19 51 20
cac@gie-cac.com
Siret : 380 953 844 00031

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros** | 31/12/2019

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI GARAGE ZAC DES FERRIERES			66,67	4 000	4 000
SCI NTO	2 000	400 279	95,00	1 900	1 900
SCI NTE	2 000	125 563	95,00	1 900	1 900
SCI GABIAN			99,80	998	998
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS COLIBRI	10 000	10 000	10,00	1 000	1 000

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI GARAGE ZAC DES FERRIERES					
SCI NTO	2 200 000	915 845	198 267	71 815	
SCI NTE		1 044 658	150 884	56 591	
SCI GABIAN	294 194				
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS COLIBRI	149 000				

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GROUPE INTER-EXPERTS
51, rue J. Bart
83700 ST RAPHAEL
Tél. 04 94 19 54 20
cac@cieir.com
Siret : 380 953 641 00051

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT :

« SAS DU LITTORAL »
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €uros
89, Rue des Eglantiers – C/O Mr Yves DELIEUVIN
Les Parcs de Valescure – Ilot 5
83700 SAINT-RAPHAEL

RCS FREJUS 401.817.507. – 2000 B 370

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente juin à quatorze heures,

Les actionnaires de la Société « SAS DU LITTORAL », Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €uros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation du Président.

La SA GROUPE INTER EXPERTS, représentée par Monsieur Philippe BEDUE, Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoquée, s'est excusée de ne pouvoir assister à la réunion.

Il est établi une feuille de présence, émargée par les actionnaires au fur et à mesure de leur entrée en séance.

Monsieur Yves DELIEUVIN préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Monsieur Yann DELIEUVIN est désigné en qualité de secrétaire.

La feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié du capital social ; en conséquence, l'assemblée générale peut valablement se constituer et délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'ordre du jour de l'assemblée,
- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes ;
- Copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires ;
- Les statuts à jour de la société ;
- La feuille de présence arrêtée par les membres du bureau ;

- Le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2019;
- L'inventaire arrêté à la même date ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- L'état des cinq personnes les mieux rémunérées.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019;
- Rapport du Président ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019;
- Approbation des conventions visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus au Président ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion du Président, des rapports du Commissaire aux Comptes et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 914 392 €uros.

2° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 914 392 €uros :

- DIVIDENDES..... 500 000 €
- RESERVES ORDINAIRES..... 414 392 €

Ce dividende sera mis en paiement immédiatement.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	DIVIDENDES	Montant éligible à l'abattement de 40 %
- 2018	500 000 €	500 000 €
- 2017	400 000 €	400 000 €
- 2016	400 000 €	400 000 €

3° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve au Président au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

4° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, décide d'approuver telles que proposées, les conventions visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT VOTEES SUCCESSIVEMENT A L'UNANIMITE A L'EXCEPTION DE LA 4° RESOLUTION OU L'ACTIONNAIRE OU LE DIRECTEUR GENERAL INTERESSE NE PREND PAS PART AU VOTE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à quatorze heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

DONT PROCES-VERBAL

LE PRESIDENT
Yves DELIEUVIN

LE SECRETAIRE
Yann DELIEUVIN